

## Procédure pour l'édition d'un livre

En tant que maison d'édition ayant comme nom Ligne de Vérité, nous avons l'autorisation et la possibilité d'émettre des ISBN et des ISSN au Québec pour les livres francophones et au Canada pour les livres anglophones.

De plus, vous avez la possibilité d'avoir des droits d'auteurs et de signer un contrat d'édition pour éditer chez nous.

Cette liste de procédure ci-jointe a pour but de présenter par la Bible et l'Esprit de Prophétie la façon dont nous procédons entre l'auteur et l'éditeur.

**Promotion et Publicité :** « Les maisons d'édition du monde disposent de moyens puissants pour la diffusion de livres sans aucun intérêt vital. » - E. G. White, Le Colporteur Évangéliste, p.97.

Nous nous engageons à partager votre livre et recommandé votre livre sur les réseaux sociaux ou à tout autre endroit de promotion et de publicité.

**Prix :** « Et demeurez dans cette maison, mangeant et buvant de ce qu'on vous donnera; car l'ouvrier est digne de son salaire. Ne passez point d'une maison à une autre maison. » (Luc 10 : 7)

« Nombre de nos publications ont été mises en vente à un prix si bas que la marge de bénéfices n'a pas suffi à couvrir les besoins de la maison d'édition et à assurer un fonds de roulement suffisant. Ceux de nos frères qui n'ont pas une responsabilité directe dans l'une des branches de l'œuvre ... ne sont pas exactement renseignés sur les besoins de cette cause et sur le capital requis pour faire marcher les affaires. Ils ne comprennent pas que ces entreprises sont constamment exposées à des déficits et ne connaissent rien de leurs dépenses quotidiennes. Semblant croire que tout marche à souhait sans beaucoup de peine, et sans qu'il soit nécessaire d'engager beaucoup d'argent, ils insistent pour que les imprimés soient vendus au prix le plus bas possible. Une fois cette mesure réalisée au point qu'elle menace l'équilibre budgétaire de la maison d'édition, ils ne

font, de leur côté, que peu d'efforts pour augmenter la diffusion de ces publications destinées à être vendues à des prix si justes. » - E. G. White, Le Colporteur Évangéliste, p.99, 100.

Nous nous engageons à vendre les livres, livrets, périodiques, etc. à des prix justes pour avoir une marge de bénéfice et donc couvrir les besoins de la maison d'édition, avoir un fonds de roulement suffisant et aussi permettre que les plus pauvres puissent obtenir des ouvrages gratuitement.

**Notre but est la divulgation du message :** « Plusieurs de nos colporteurs ont abandonné les bons principes. Attirés par l'appât du gain, ils ont perdu de vue le véritable but de l'œuvre et son esprit. Que personne ne pense que l'étalage de ses connaissances fera impression sur les gens. » - E. G. White, Le Colporteur Évangéliste, p.105.

Nous nous engageons par la vente des livres à prix justes, d'avoir comme but d'utiliser cet argent à des buts justes, sous le regard de Dieu et par le consentement du comité d'édition.

**Les droits d'auteurs :** « Que les auteurs ne soient pas incités à céder ou à vendre leurs droits sur les livres qu'ils ont écrits. Qu'ils reçoivent une juste part des bénéfices de leur travail ; puis qu'ils considèrent leurs moyens comme une confiance de Dieu, à administrer selon la sagesse qu'il leur donnera. » - Counsels to Writers and Editors, p.164.

Nous nous engageons à ne pas incités ou à forcer les écrivains à vendre leur droit d'auteurs à la maison d'édition. S'ils veulent les vendre ce sera de leur ressort de nous en parler.

**Les parts écrivains/éditeurs :** « La maison d'édition devrait recevoir leur part des bénéfices des livres publiés. Cette part devrait être proportionnelle au travail qu'elles accomplissent pour faire paraître les avis, etc. Mais que les éditeurs se gardent bien de prétendre que ce sont eux qui font la plus grande partie du travail de préparation de ces livres pour le marché. Que les auteurs prennent une somme raisonnable pour leur travail, mais qu'ils ne vendent pas leur droit à une institution quelconque. Cela ne serait pas une

bénédition pour l'institution. » - Counsels to Writers and Editors, p.165.

Nous nous engageons à verser % à l'auteur, s'il le désire, et de garder % pour le travail exécuté à la préparation, publication et distribution de l'œuvre en question.

P.S. Le pourcentage peut être discuté.

**Les périodiques (journaux) :** « Une erreur a été commise en réalisant des abonnements à court terme (quelques semaines seulement) alors qu'un effort soutenu aurait permis des souscriptions à échéance plus lointaine. Un abonnement annuel représente davantage qu'un grand nombre d'abonnements de quelques semaines, l'intérêt du lecteur s'éteignant généralement dans le second cas avec le dernier numéro reçu. » - E. G. White, Le Colporteur Évangéliste, p.169.

Les périodiques peuvent être mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel, mais les abonnements seront toujours faits annuellement pour inciter les gens à se procurer du matériel biblique. Les formats papier, EPUB (PDF) et audio seront vendus selon le prix décidé par le comité.

**Les livres et petit livre (livrets) :** « Enseignez aux jeunes à vendre les livres que le Seigneur destine au monde et qu'il a inspirés à ses serviteurs. » - E. G. White, Le Colporteur Évangéliste, p.68.

« Des personnes devraient être engagées pour ce travail, et encouragées à ne pas vendre des, livres d'histoires, mais des ouvrages contenant la vérité [présente] dont notre époque a besoin. » - E. G. White, Le Colporteur Évangéliste, p.140.

Les livres ayant comme but d'amener la lumière, la Vérité Présente, éclairant les âmes, le message des trois anges, notre foi, révélant l'apostasie de Satan, l'Esprit de Prophétie, concernant l'hygiène et préservant l'erreur, sont déclarés par la servante du Seigneur comme des livres plus précieux que l'argent et l'or. Les formats papier, EPUB (PDF) et audio seront vendus selon le prix décidé par le comité.

P.S. Les livres contiennent 49 pages et plus, et les petits livres 48 pages et moins. Les livrets n'étant pas paperback et donc saddle-stitch, peuvent être discutés pour leur disponibilité en format PDF gratuitement au choix de l'auteur ou traducteur.

**Les tracts (feuilles volantes) :** « Le colporteur devrait porter avec lui des traités, des feuilles volantes et de petits livres pour les donner à ceux qui ne peuvent les acheter. De cette manière, la vérité peut être introduite dans bien des foyers. » - E. G. White, Le Colporteur Évangéliste, p.162.

Les tracts ou les petits livrets, ont comme but d'être distribués gratuitement pour ceux qui ne peuvent se procurer des livres ou autres. Ils sont les outils principaux d'évangélisation. Les formats papier seront vendus, mais un format PDF sera offert pour la distribution ou l'impression dans le pays respectif.

**Les brochures :** « Ayez avec vous des brochures relatives à la réforme sanitaire, faites-en cadeau. Vous pouvez, de cette manière, répandre la semence de la vérité. » - E. G. White, Le Colporteur Évangéliste, p.103.

« Selon les instructions que j'ai reçues, un réveil doit se produire parmi nos colporteurs. Nos petits livres, nos brochures et nos journaux peuvent et doivent être répandus, conjointement avec nos gros livres. » - E. G. White, Le Colporteur Évangéliste, p.141.

Les formats papier, EPUB (PDF) et Audio seront vendus.